

## Commission Patrimoine industriel

Réunion du 24 mai 2019  
Mupop  
Montluçon (03)

### Présents (19)

Céline Bardin, Patrimoine Aurhalpin

Jocelyne Béard, Vive la Tase

Eric Bourgougnon, Mupop

Florence Charpigny, CNRS LAHRA

Marie-Hélène Chateau, Patrimoine Aurhalpin

Guy Doussot, AAATV Montluçon

Jean-Paul Dumontier, Usine sans fin

Joëlle Dumontier, association Usine sans fin

Evelyne Dumoulin, Amis des Arts de Charlieu

Yves Esquieu, CICP

Xavier de Froment, PBPA

Muriel Jacquemont, Service Patrimoine culture Département de l'Ain

Roger Lamartine, coordonnateur de la Commission et président de Valpasti

Michèle Léonet, adhérente

Jean Martin, AAATV Montluçon

Jean-Pierre Moncouyoux, Amis des Viaducs

Laurent Rayon, Conseil départemental de l'Allier

Xavier Spertini, photographe

Aude Thevenon, Patrimoine Aurhalpin

### Excusés (1)

Claude Frangin, L'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles

### Introduction à la journée

M.-H. Chateau ouvre la réunion et remercie E. Bourgougnon, conservateur du Mupop, de nous accueillir pour cette première réunion de la commission dans l'Allier.

Y. Esquieu fait remarquer qu'il serait judicieux de mettre en place un covoiturage pour les réunions se tenant dans des lieux excentrés. C. Bardin indique que, comme à chaque fois, un lien avait été mis en place pour proposer des places disponibles dans une voiture ou pour demander un covoiturage mais celui-ci n'a pas été utilisé.

Y. Esquieu ajoute qu'une visite du patrimoine industriel de la ville aurait été plus en adéquation avec le thème de la journée plutôt que la visite du Mupop prévue. E. Bourgougnon intervient pour préciser que la fabrication d'instruments de musique est aussi un savoir-faire technique, à valoriser.

J.-P. Dumontier propose de prévoir plusieurs options de visites pour les prochaines réunions et de solliciter les membres de la commission pour l'élaboration du programme.

## **I-Présentation du bilan 2018**

Roger Lamartine présente le bilan des actions menées en 2018 et commence par un rappel des objectifs de la commission :

- organiser une commission par an, la dernière réunion s'est déroulée en février dernier la Maison des Tresses et Lacets à la Terrasse-sur-Dorlay (42) ;
- organiser une rencontre réseau EIR par an, la rencontre 2018 a eue lieu au Rize à Villeurbanne (69) et a été organisée en collaboration avec le Rize, le CCO, Vive la TASE et Usine Sans Fin ;
- prospecter pour étoffer le réseau sur l'ensemble de la région : la prospection est longue, il faut convaincre les acteurs de l'importance du réseau et les inviter à remplir un dossier. Les membres de la commission doivent jouer un rôle pour inventorier les sites et rechercher les contacts ;
- identifier et s'inscrire dans les différents réseaux pour promouvoir l'action de la commission, deux types de réseaux sont à intégrer : patrimonial et économique/industriel ;
- animer le réseau en dehors des réunions de la commission ;
- favoriser la communication par des rencontres ou des événements, comme la fête du patrimoine industriel ;
- échanger avec le service Culture et Patrimoine de la Région ;
- poursuivre le projet de l'exposition itinérante sur les EIR, en débutant la recherche de mécènes privés.

## **2- Les Ensembles industriels remarquables**

Le recensement des EIR a débuté en 2014. À ce jour, 42 sites ont obtenu la reconnaissance, dont 3 en 2018 : la cuivrierie de Cerdon (01), le dépôt ferroviaire Lyon Mouche (69) et les usines du Val de Brévenne (69).

R. Lamartine indique que C. Bardin et lui-même ont rédigé un article sur les EIR pour la dernière revue du CILAC, qui est parue en fin d'année 2018. A ce titre, le CILAC a proposé à R. Lamartine de participer à leur prochain colloque, qui aura lieu les 5, 6 et 7 septembre à Paris, pour représenter PA et parler des EIR. C'est une belle reconnaissance des actions menées.

J. Béard indique qu'une demande de classement en SPR (Site Patrimonial Remarquable) de l'usine Cusset-Tase a été faite. La demande a été rejetée car l'ensemble ne peut pas entrer dans le PLU de la ville, le zonage serait trop grand et intègrerait des zones sans rapport.

J.-P. Dumontier propose que soit mis en place une procédure spéciale pour ces sites, avec un dossier de valorisation touristique à part. PA pourrait en faire la demande auprès du Ministère.

Pour Y. Esquieu, la valorisation touristique des EIR, par le fait qu'ils sont « remarquables », est une nécessité. Il faudrait aller au-delà de l'entre soit, que cette reconnaissance soit prise en compte par les élus et mieux connue du public et de la presse. Une exposition permettrait en effet une meilleure communication, une publication serait également à envisager.

C. Bardin rappelle que lors de la rencontre des EIR en 2017 à la TASE, l'atelier « communication » avait envisagé de faire une route des EIR pour mettre en avant le tourisme d'itinérance.

Pour J. Martin, chaque EIR qui a la reconnaissance en est un ambassadeur, ce sont à eux de promouvoir le réseau et de prospecter.

M.-H. Chateau ajoute que PA ne peut pas se charger de la prospection et des recherches de contacts. Le réseau doit se mobiliser.

R. Lamartine indique que le département de l'Ain reconnaît les EIR et en a fait labellisé plusieurs.

M. Jacquemont intervient pour ajouter que, pour le Département de l'Ain, c'est aussi un moyen de sensibiliser les élus à ce patrimoine à travers le montage du dossier et sa présentation avant le dépôt. C'est une reconnaissance qui peut peser pour les élus.

Pour J. Béard, plus que les bâtiments en eux-mêmes, il faut mettre en avant pour chaque site une histoire de l'innovation industrielle, pour attirer le public et transmettre un message.

E. Bourgougnon ajoute qu'il est important de ne pas séparer le bâtiment des techniques mises en œuvre à l'intérieur, de mettre en avant une histoire des techniques.

J. Béard propose d'inclure une question dans la fiche de recensement des EIR sur l'histoire souhaitant être mise en avant sur le site. Si une route des EIR est créée, il sera nécessaire de valoriser des idées avec des lieux.

R. Lamartine préfère utiliser le terme de « technique » plutôt qu'« innovation ». Pour J. Béard, le terme d'« innovation » ne doit pas être sacralisé.

Pour X. de Froment, chaque site doit avoir une histoire technique à raconter.

J. Béard propose de mettre en avant le génie technique des lieux et de mobiliser les arts pour valoriser les bâtiments.

R. Lamartine présente la candidature du dépôt et des viaducs SNCF Montluçon-Gannat. Un vote en ligne a été réalisé avant la réunion.

Y. Esquieu voudrait des précisions sur l'existence de logements pour les employés et notamment sur un immeuble présent derrière la rotonde. G. Doussot indique que cet immeuble était destiné au logement des cadres du dépôt. Il a été vendu par la SNCF.

X. de Froment demande le nom de la société qui exploitait le dépôt ? G. Doussot répond qu'il s'agissait de la société Paris-Orléans.

J.-P. Dumontier souhaite savoir si la SNCF est toujours propriétaire. G. Doussot indique que la SNCF en est toujours propriétaire mais qu'une convention a été mise en place avec la Ville qui a établi une sous-convention avec l'association pour son animation. C'est un des enjeux de la visite de demain : la reconduction de l'occupation du site par l'association et une convention plus pérenne. Dans le dépôt est conservé le seul exemplaire de train-atelier en Europe et seul

exemplaire entier dans le monde.

Y. Esquieu demande si la maison de santé est aussi liée à l'exploitation du dépôt ? E. Bourgougnon répond que celle-ci a été construite par l'architecte officiel de la ville, Pierre Diot. Celui-ci a aussi réalisé 4 écoles et 2 bains-douches. Tous ont un lien avec l'histoire industrielle de la ville.

R. Lamartine présente le résultat du vote en ligne. Le site est reconnu comme EIR à l'unanimité car Y. Esquieu retire sa réponse négative suite aux explications reçues sur les bâtiments annexes.

### **3-Fête du patrimoine industriel 2019**

L'année dernière 12 EIR avaient participé à la Fête du patrimoine industriel. Le but est de proposer un événement festif pour faire découvrir des sites industriels. L'initiative a été lancée par le parc de Wesserling en Alsace.

Les retours ont été plutôt positifs.

J. Béard indique que l'usine TASE avait accueilli des DJs de Grenoble et organisé un défilé sur l'histoire du textile. 4 visites de l'usine étaient aussi au programme. 200 personnes étaient présentes au défilé et 500 à 600 personnes au concert.

R. Lamartine demande si les membres souhaitent reconduire l'événement cette année ? Il se déroulera le dimanche 7 juillet. Le délai est jugé trop court pour organiser des animations cette année, l'événement sera à préparer en amont pour l'année prochaine.

### **4- Prochaine rencontre réseau EIR**

La prochaine réunion des EIR est prévue le vendredi 18 octobre 2019 dans l'Ain, certainement aux Soieries Bonnet.

Il est proposé de mettre en place des groupes de travail, comme lors de la réunion de 2017, pour avancer sur les propositions faites.

R. Lamartine propose de créer une carte Michelin. Pour C. Bardin, une carte papier devient vite obsolète, il faudrait peut-être privilégier une carte sur internet.

R. Lamartine indique que le papier permet une plus grande diffusion, sur les sites, dans les offices de tourisme, ...

C. Bardin propose la réalisation d'un flyer avec un renvoi sur une carte numérique. X. Spertini précise qu'une carte PDF à télécharger aurait plus de sens et permettrait de la mettre à jour facilement.

L. Rayon informe les membres qu'une réédition du Guide du Routard sur la visite d'entreprises est en cours.

### **5-Proposition de logos**

R. Lamartine présente deux ébauches de logos, réalisées par A. Thevenon.

J. Béard trouve que l'idée des objets est une bonne. Il faudrait évoquer les bâtiments, les matériaux, les activités, ... Il serait peut-être intéressant de demander à une école de design.

Pour X. Spertini, il faudrait réaliser un cahier des charges.

### **5-Actualités régionales et questions diverses**

Y. Esquieu informe les membres que la cité Lafarge, propriété de Lafarge Ciment, est entretenue car il reste encore un habitant, une femme âgée. Le Département est intéressé mais Lafarge ne veut pas vendre.

J. Béard propose de regrouper les EIR par thématiques. C. Bardin indique que cela est déjà mis en place sur la carte interactive.

R. Lamartine pense qu'il faudrait réduire le nombre de thèmes et regrouper les sites.

La réunion se termine à 17 h.

La rencontre se poursuit par la visite guidée du Mupop, par E. Bourgougnon.